



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/04/2019

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation
04/04/2019

Date d'affichage
04/04/2019

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

25/04/2019

et publication du :

25/04/2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DUPARC Fabienne.

Étaient présents :

Mme BENARD Raymonde, M. DUARTE José, Mme DUPARC Fabienne, Mme FERRAND Candy, M. HULIN Adolphe, Mme JARRY Nelly, M. LE LAY Francis, M. PAPORE Yohan, M. POTHIER Geoffroy

Procuration(s) :

M. PRECAUSTA Vincent donne pouvoir à M. DUARTE José, Mme DUJARDIN Sandrine donne pouvoir à M. LE LAY Francis

Étai(ent) absent(s) :

Mme BAUDEMONT Christine

Étai(ent) excusé(s) :

M. DAGOUBERT Sébastien, Mme DAGOUBERT Anne-Sophie, Mme DUJARDIN Sandrine, M. PRECAUSTA Vincent

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme JARRY Nelly

Numéro interne de l'acte : 2019/021

Objet : AVIS SUR LE PLU DE LA METROPOLE DE ROUEN

Mme le Maire sollicite l'avis du conseil municipal quant au projet de PLU de la Métropole de Rouen en qualité de communes limitrophes. Ce projet a été arrêté à la date du 28 février 2019 par le Conseil Métropolitain. Chaque conseiller municipal a reçu le projet élaboré en amont.

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide d'émettre un avis favorable.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Notre-Dame-De-Bliquetuit
Le Maire,

